
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité : VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES
2. - Mode de passation du Marché : Procédure adaptée en application des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 et du décret n°2016-360 relatifs aux Marchés Publics (articles 27, 34 et 59 du décret).
En outre, en application des articles 13 et 14 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, le marché est réservé aux entreprises adaptées ou aux établissements et services d'aides par le travail ou à des structures équivalentes lorsque la majorité des travailleurs concernés sont des personnes handicapées.
Durée du marché : de sa notification jusqu'au 31 décembre 2019, renouvelable 3 fois à l'initiative expresse de la Collectivité.
3. - Objet du Marché : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EXTERIEURS DE LA VILLE DE VALOGNES.
4. - Obtention du dossier : Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :
<http://www.synapse-ouest.com>
Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :
support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05
5. - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. – Justifications à produire :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (*formulaire DC1*)
 - Déclaration du candidat (*formulaire DC2*)
 - Attestations d'assurances couvrant les risques professionnels
 - Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :
 - Une sélection de références de moins de 3 ans pour des prestations similaires
 - Les certificats de qualifications professionnelles
- (Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).
7. – Modalités de financement :
- Crédits de fonctionnement du budget principal.
8. – Critères d'attribution :
- Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation :
- 1 – valeur technique de l'offre (40%)
 - 2 – prix des prestations (60%)
9. - Renseignements techniques :
- SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Madame Sylvie BREGEON-MARIE
☎ 02.33.95.82.01 –
10. – Date limite de réception des offres :
- Lundi 03 décembre 2018, 12 heures.
11. – Date d'envoi de l'avis :
- Jeudi 08 novembre 2018
12. – Procédure de recours et délais :
- Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – 14000 CAEN
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
 - Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
 - Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
 - Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.